

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Envoyé en préfecture le 07/04/2022 Reçu en préfecture le 07/04/2022 Affiché le  ID : 074-200070852-20220329-CIAS_02_2022-DE
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 17 Présents : 14 Absents : 3 Pouvoirs : 1 Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N ° CIAS-02/2022	L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle annexe, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT Date de convocation : 15/03/2022 Présents : Mmes Carole BRETON, Sophie COLAS, Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Isabelle DREVET, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Florence POZZO, Sandrine TASSET MM. André-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL Pouvoir : Mme Marie-Antoinette SIMON donne pouvoir à Mme Chantal FIGUET Absents excusés : Mme Marie-Antoinette SIMON M. Joseph TRAVAIL est désigné secrétaire de séance.	

OBJET : FINANCES - Approbation du Compte Administratif 2021 du Budget Principal du CIAS (83300)

Vu l'article L2313.1 du CGCT

Le Conseil d'Administration est invité à prendre connaissance de la note de présentation synthétique ci-dessous qui a pour objet de retracer les informations financières essentielles au compte administratifs 2021

Monsieur le Vice-président présente aux membres du conseil d'administration le compte administratif 2021 qui se présente comme ci-dessous :

	RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	-83 454,83 €		216 272,47 €	0,00 €		132 817,64 €
FONCTIONNEMENT	763,83 €	763,83 €	-85,53 €			-85,53 €

Monsieur le Président quitte la séance au moment du vote.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

CONSTATE pour, le budget ainsi présenté, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

ADOpte le présent compte administratif pour l'exercice 2021, à l'unanimité des votants

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour Le Président,
Le Vice-Président,
M. André Gilles
CHATAGNAT**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification